

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre reserve a l'autorite environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
27/09/2017	10/01/2018	2017-5406
是好代别这里的华山港市(JA)	1. intitulé du projet	
Reconstruction d'une cabane ostréicole :		
2. Identification (du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des	s) pétitionnaire(s)
	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des	s) pétitionnaire(s)
	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des Prénom	s) pétitlonnaire(s)
2.1 Personne physique Nom		s) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom 2.2 Personne morale		s) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Prénom SARL SPECIALES GILLARDEAU	s) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	Prénom SARL SPECIALES GILLARDEAU	s) pétitionnaire(s)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N°14 - Travaux dans un espace remarquable du littoral	Reconstruction d'une cabane ostréicole, située sur l'Ile de Nole, détruite par la tempête Xynthia en 2010.
.5	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La cabane ostréicole construite au début du XXe siècle permettait l'exploitation des huîtres de l'Ile de Nole. Cette cabane fait partie du paysage maritime depuis plus d'un siècle.

Le programme comporte la reconstruction à l'identique de cette cabane.

La construction a subit plusieurs dommages et plusieurs reconstructions au cours de son existence. Elle a notamment été reconstruite dans les années 1960 en brique par une association locale, dérogeant aux matériaux d'origine de la construction. Le bâtiment fut à nouveau démoli suite à la tempête Xynthia en 2010, où la cabane fut détruite à 70%. Les gravats et déblais ont été évacués. Seule la dalle a été conservée.

Dans le cadre de notre projet, le maitre d'ouvrage envisage de réaliser le projet suivant les prescriptions d'origine, c'est-à-dire ossature bois, bardage bois, et couverture en tuiles plates mécaniques

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
La cabane ostréicole construite au début du XXe siècle permettait l'exploitation des huîtres de l'Ile de Nole.
Le projet consiste à reconstruire la cabane ostéicole pour y développer à nouveau la culture des huîtres de l'Ile de Nole, telle qu'elle y était exercée avant sa démolition en 2010. La cabane permettait aux ostréiculteurs d'y entreposer tout matériel lié à l'activité.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
La cabane sera reconstruite avec des matériaux identiques à ceux utilisés pour la cabane d'origine. Les matériaux utilisés sont traditionnels à l'architecture des cabanes ostréicoles (bardage en bois, menuiseries en bois peintes et couverture en tuiles plates mécaniques). La cabane sera bâtie sur la dalle d'origine qui a été conservée.
La construction sera réalisée en fonction du rythme des marées pour permettre le passage des matériaux à sec en marée basse.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
La cabane servira de lieu de stockage de matériaux liés à l'activité d'ostréiculture et permettra l'exploitation des huîtres de l'Ile de Nole.

Permis de construire n°PC 17058 17 M 0020 déposé le 29/05/2017. Dossier en cours d'instruction à la mairie de Bourcefranc-le-Chapus. Le projet s'inscrit sur un terrain privé, il n'est pas concerné par l'Occupation du domaine Public Maritime. Le projet n'ayant pas d'impact direct ou indirect sur le milieu aquatique, il n'est pas concerné par la Loi sur L'eau. 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques Valeur(s) Longueur: 7.00m mètres Largeur: 4,00m mètres Superficie: 28 m2 mètres carrés Hauteur: 3,30m (identique à l'existant) mètres 4.6 Localisation du projet Lat. 1 ° 10 · 30 · 0 Adresse et commune(s) Long. 45 ° 50 '34 "1 Coordonnées géographiques¹ d'implantation Ile de Nole Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), Lieu dit le Petit et Grand Fief de 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, Sinche 38°; 43° a), b) de l'annexe à 17 560 Bourcefranc-le-Chapus l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Lat. ° Long. ° ' Point de départ : Lat. __ ° _ _ ' _ Point d'arrivée : Communes traversées: Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 4.7 S'agit-II d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oul, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oul Non environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?	Ō	3	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	O	3	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	®		Projet situé sur la commune de Bourcefranc-le-Chapus (CP 17560)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	۵	9	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		(3)	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			lle de Nole.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	9		Le projet est exposé auxrisque naturel suivant : Risque de submersion (Porter à connaissance de juin 2016 en étude et le plan de prévention des risques littoraux de mai 2014 approuvé sur la commune de Bourcefranc le Chapus.)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	O	®	
Dans une zone de répartition des eaux ?	O	(3)	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	۵		
Dans un site inscrit ?		(a)	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	®	O	Site Natura 2000 du Marais de la Seudre (ZSC FR5400432) et site Natura 2000 du Marais de la Seudre et Sud Oléron (ZPS FR5412020)
D'un site classé ?			Projet situé à proximité des sites classés de l'Ile d'Oléron et de l'ancien golfe de Saintonge-marais de Brouage

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables sulvantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oul Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements \bigcirc d'eau ? Si oui, dans auel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications (8) prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les \Box ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la 0 biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il O **(B)** susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		9	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	O	3	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		۵	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?			Risque de submersion (Voir 5. PPRN)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics			
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		8	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	0		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	D	®	
	Engendre-t-il des effluents ?		3	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel,				
Patrimoine /	archéologique et paysager ?				
Cadre de vie / Population		۵			
6.2 Les incide	du sol ?	fiées c	ου 6.1 s	nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets exist	tants ou
approuvé:	s ? Non Si oui, décri				
6.3 Les incide	ences du projet identif	lées ai	u 6.1 sor	elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	8 2 0
Oui O	Non Si oui, décr			en de la composition della com	
N Inches					

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Le projet consiste à la reconstruction d'une cabane qui a subit de nombreux dégâts suite à plusieurs tempêtes, notamment par la tempête Xynthia en 2010. La cabane permettait l'exploitation des huitres de l'Ile de Nole. L'activité pourra être reprise à la suite de la reconstruction de la cabane.

7. Auto-évaluation (facultatif)

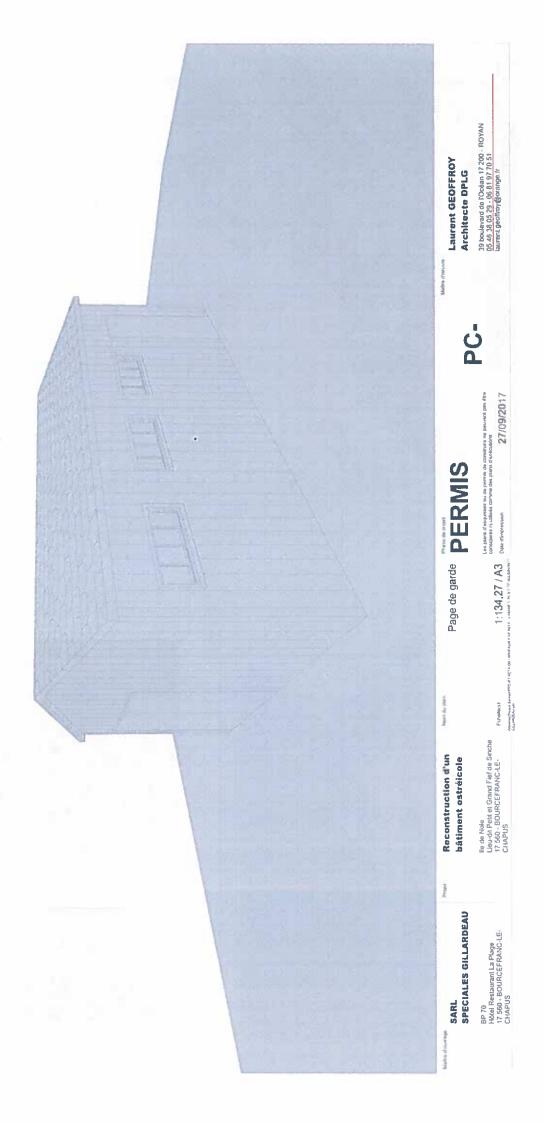
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

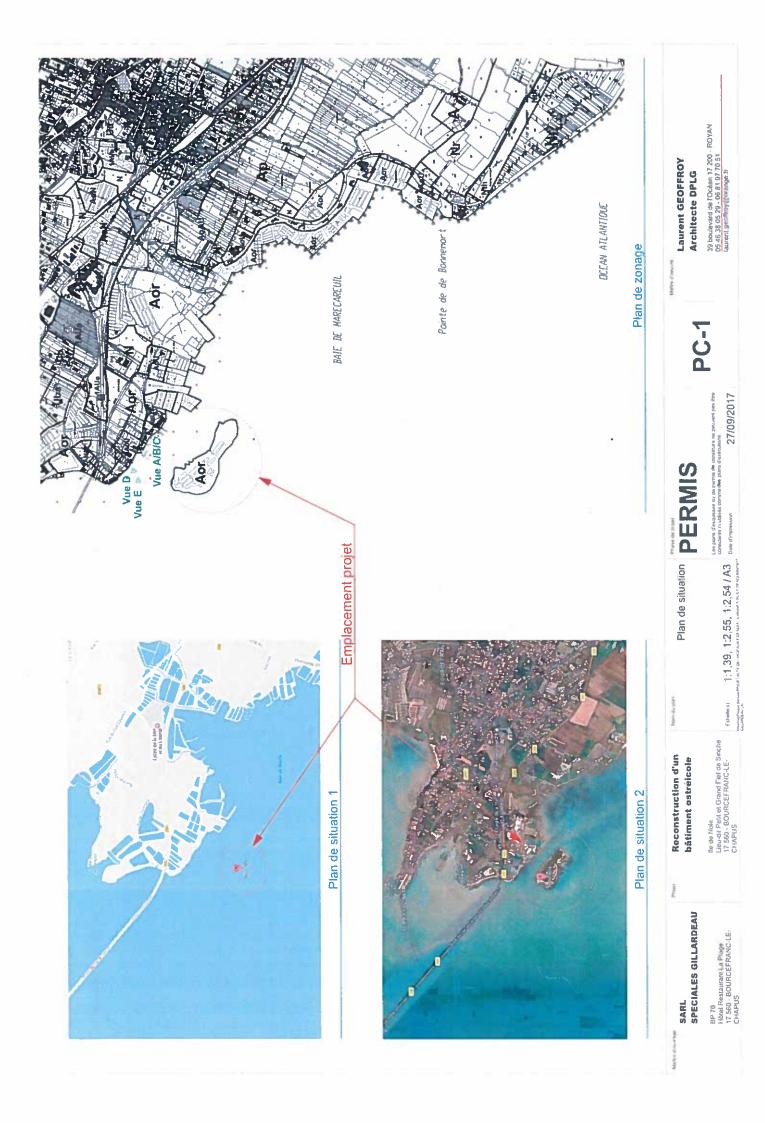
8. Annexes

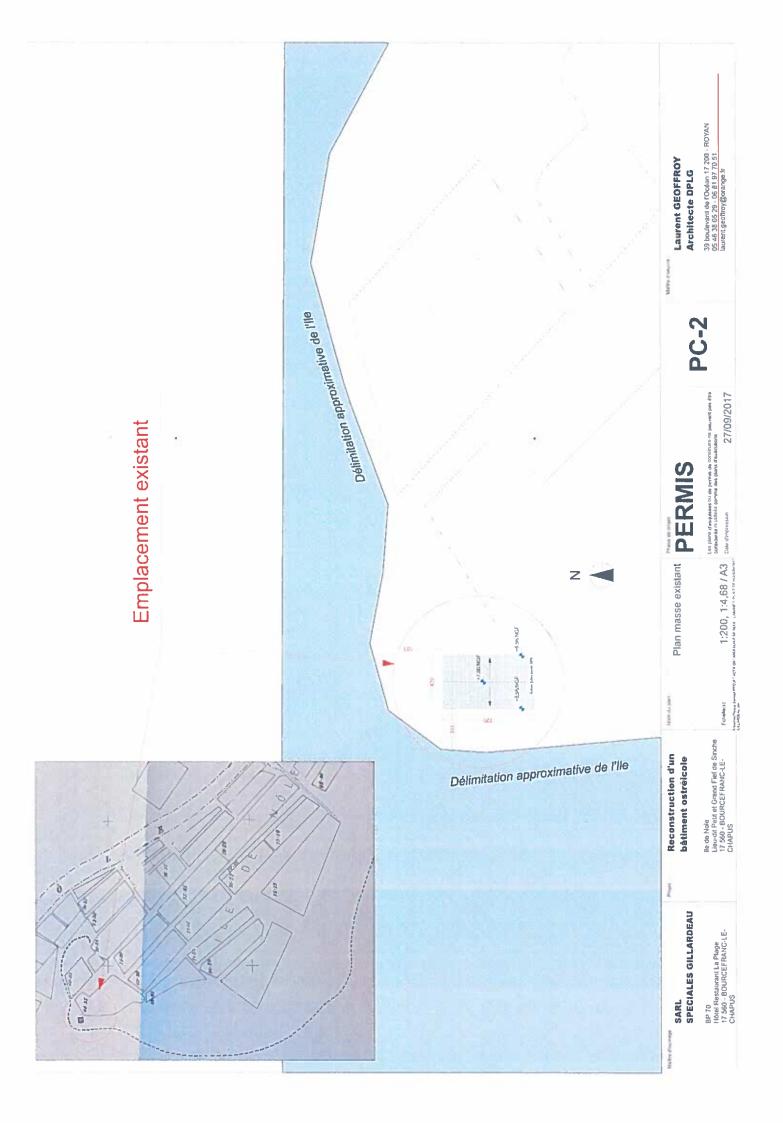
8.1 Annexes obligatoires

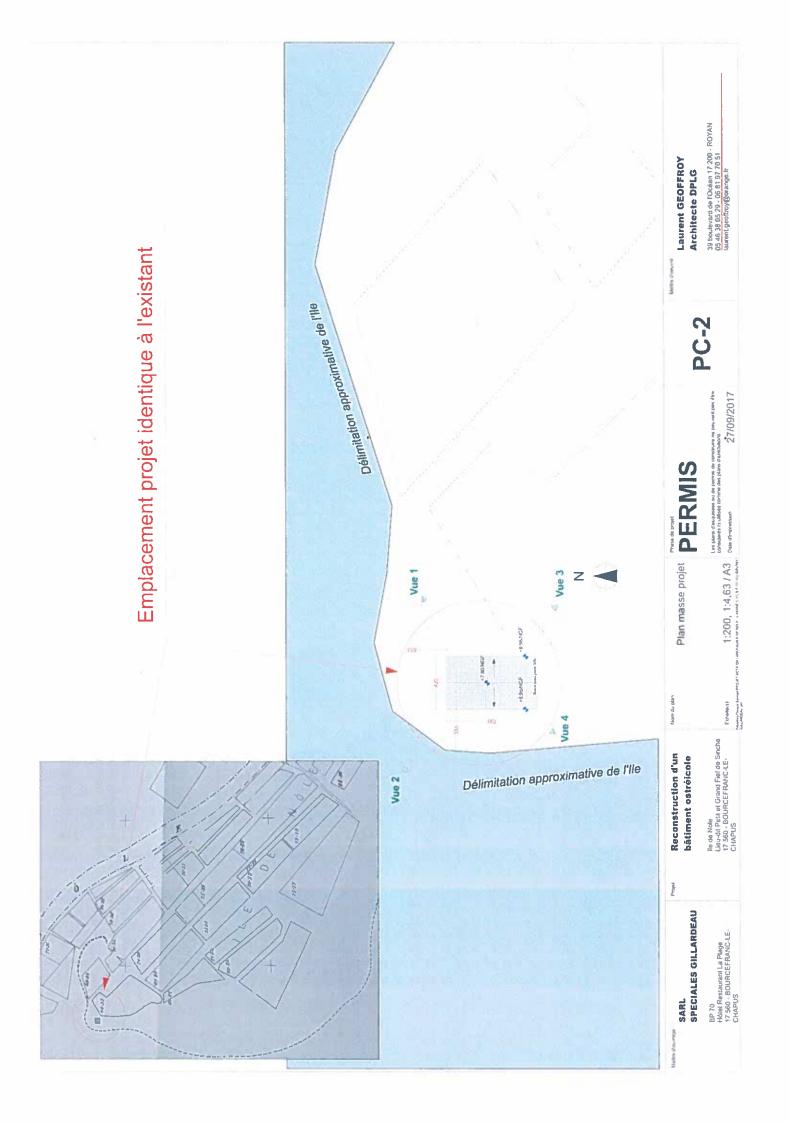
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×

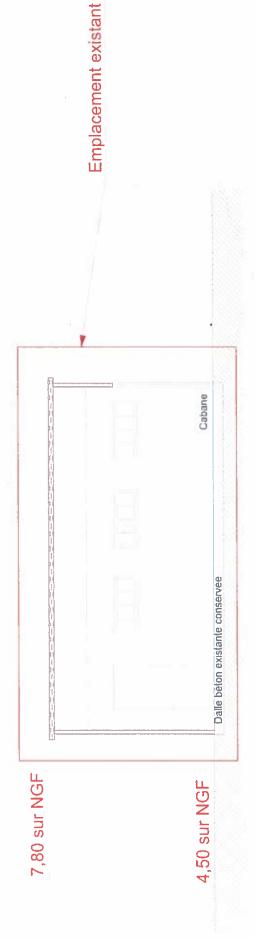
9. Engagement et signature	
9. Engagement et signature	
e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Fait à ROYAN le, 25/09/2017	and the same



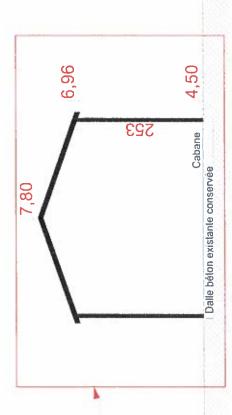












Emplacement existant



truction d'un nt ostréicole	Mare du pape.	ပိ
a et Grand Fiel de Sinche DURCEFRANC-LE-	Fcheffers }	

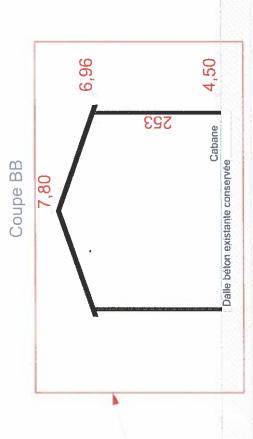
PERMIS	Les plans d'enqueses ou de perms de con
Coupes existant	7

Les plans d'expenses ou de parms de contanta na purvert ann étre companyes na désas commit des plans d'expendit a 27/09/2017

PC-3

Architecte DPLG
39 boulevard de 70cden 17 200 - RO

Coupe AA



Emplacement projet identique a l'existant

fle de Note Lieu-di Petit et Grand Fiel de Sinche 17 560 - BOURCEFRANC-LE-CHAPUS Reconstruction d'un bâtiment ostréicole

SARL SPECIALES GILLARDEAU

BP 70 Histel Restaurant La Plage 17 560 - BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Coupes projet PERMIS

27/09/2017

1:50 / A3

Echadors?

PC-3

Laurent GEOFFROY Architecte DPLG

Description du terrain et de l'environnement

Caractéristiques du terrain

précisément sur l'île de Nôle, lieu-dit Petit et Grand Fief de Sinche (Surface de l'île : 31 575 m² soit 31,15ha). La zone considérée étant sur le Domaine Public Maritime, elle n'est pas identifiée sur le cadastre. La commune a classifié dans le PLU l'ensemble des Le terrain est situé sur la commune de Bourcefranc-Le-Chapus (17 560), zones avoisinantes en zone AOR, comprenant la zone ostréicole protégée.

Caractéristiques de l'environnement architectural immédiat

L'architecture des bâtiments ostréicoles construits dans le passé sur l'île étaient de 2

- A ossature bois et couverts de tuiles.
- ē - En briques ou agglomères de béton avec enduits de couleur blanc ou ton pierre, couvertures tuiles ou plaques fibre ciments.

Description du terrain et de l'environ<u>nement</u>

Histoire du bâtiment

huitres de I'lle de Nole. Cette cabane fait partie du paysage maritime depuis plus d'un La cabane ostréicole construite au début du XXe siècle permettait l'exploitation des

Le programme comporte la reconstruction à l'identique de cette cabane.

La construction a subit plusieurs dommages et plusieurs reconstructions au cours de son existence. Elle a notamment été reconstruite dans les années 1960 en brique par une association locale, derogeant aux matériaux d'origine de la construction. Le bâtiment fut à nouveau démoli suite à la tempête Xynthia en 2010, où la cabane fut détruite à 70%. Les gravats et déblais ont été évacués, Seule la dalle a été conservée.

Dans le cadre de notre projet, le maître d'ouvrage envisage de réaliser le projet suivant les prescriptions d'origine, c'est-à-dire ossature bois et bardage bois

Descriptif du bâtiment

L'édifice sera implanté sur son emprise passé, sur la dalle conservée. Les matériaux qui seront utilisés seront les matériaux identiques aux matériaux d'origine, des matériaux spécifiques aux cabanes ostréicoles (Bardage en bois, couverture en tuile plates mécaniques).

bardage bois identique aux matériaux d'origine, de couleur naturel. Les huissenes exténeures seront en bois similaire au bardage, peintes en bleu (RAL 5002 Bleu L'ensemble du bâtiment sera réalisé à partir d'une ossature bois, sur laquelle sera posé un d'outremer) à l'identique de la cabane existante. La hauteur du bâliment sera à 3,30m à l'identique de l'existant (voir PC6-7-8 Photographies)

La cabane permettra de stocker le matériel ostréicole, telle qu'y était exercée l'activité d'ostréiculture avant sa démolition. La reconstruction de la cabane permettra à nouveau l'exploitation des huîtres de l'Île de Nole.

Prise en compte du relief du terrain et de la végétation actuelle - aménagement exterieur

Dans le cadre des risques de submersion, les mouvements de sol seront limités a la simple rehausse du terrain naturel à une hauteur de 4,5m NGF soit 60cm de plus.

Reconstruction d'un SPECIALES GILLARDEAU SARL

BP 70 Mikel Restaurant La Plage 17 560 - BOURCEFRANC LE. CHAPUS

lle de Nole Lieu-dii Petit et Grand Fief de Sincha 17 560 - BOURCEFRANC-LE. CHAPUS bâtiment ostréicole

PERMIS Notice paysage

Les plans d'esquesse ou de permis de comityen né constante ni utilisée comme des plans d'azéculoné / A3

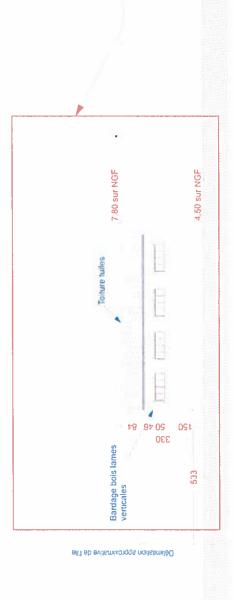
27/09/2017

Date dyncression

E-chade: 50

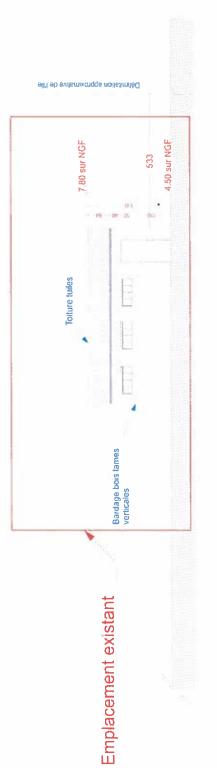
Laurent GEOFFROY **Architecte DPLG**

39 boulevard de l'Océan 17 200 - ROYAN 05 46, 38 05 29 - 06 81 97 70 51 laurent geoffroy@orange.fr



Emplacement existant

Façade Nord Est

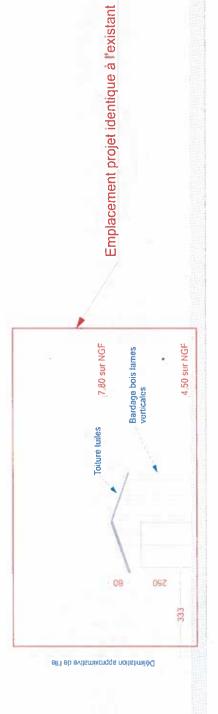


Façades 1 existant PERMIS 1:100 / A3 file de Note Lieu-dil Petit et Grand Fief de Sinche 17 560 - BOURCEFRANC-LE-CHAPUS Reconstruction d'un bâtiment ostréicole SPECIALES GILLARDEAU BP 70 Holel Restaurant La Plage 17 560 - BOURCEFRANC LE. CHAPUS

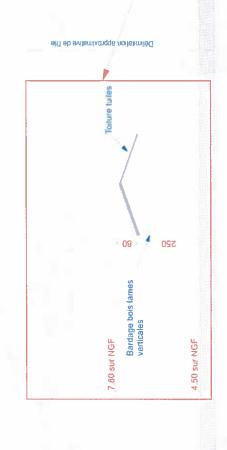
ار م

Laurent GEOFFROY Architecte DPLG

Façade Nord Ouest



Façade Sud Est



Emplacement projet identique à l'existant

PC-5

27/09/2017

Les plans d'esqueses ou de permis de construm ne conscient d'exécutions

1:100 / A3 Date (Propression

Echada(s)

Ile do Note Lieu-dr Petri et Grand Fief de Sinche 17 560 - BOURCEFRANG-LE-CHAPUS

Reconstruction d'un bâtiment ostrèicole

SPECIALES GILLARDEAU

SARL

BP 70 Hötel Restaurant La Plage 17 560 - BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Façades 2 projet PERMIS

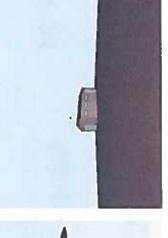
Laurent GEOFFROY Architecte DPLG



Vue 3D 1



Vue 3D 2





Vue 3D 3









PCM16

PCMI6

Emplacement projet identique a l'existant

Vue C: Etat existant

Photographie de loin

Emplacement existant





Vue D : Etat existant



PCM17

Photographie proche

Reconstruction d'un bâtiment ostréicole

SPECIALES GILLARDEAU

SARL

BP 70 Hôtel Restaurant La Plage 17 560 - BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

ile do Note Lieu-dil Patit et Grand Fief de Sinche 17 560 - BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Edward 1:6,67, 1:3,13, 1:8,33, 1:1,43,

Insertion PERMIS

27/09/2017 Les plans d'espanisee bu de permis de constitue » na peu-vert previère consideré » пребес солуча des plans d'autochors. 27/09/2017

PC-6-

Laurent GEOFFROY **Architecte DPLG**

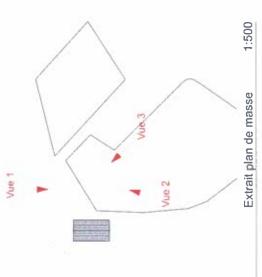


Vue 1 : Photographies de l'état existant avant la tempête de 2010



Vue 2 : Photographies de l'état existant avant la tempête de 2010

in La



existant avant la tempête de 2010 Vue 3 : Photographies de l'état





Vue 3 : Photographie de la façade Nord-Est avec cotations

PERMIS Photographies de l'état existant

> Reconstruction d'un bâtiment ostréicole

> > SPECIALES GILLARDEAU

SARL

BP 70 Hötel Restaurani La Plage 17 560 - BOURCEFRANC LE CHAPUS

Former 1:1,33, 1:1,11, 1:500, 1:0,67 /

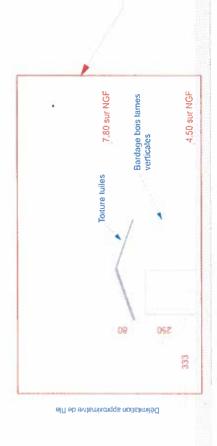
If the Note Libu-dil Petit et Grand Fiel de Sinche 17 560 - BOURCEFRANC-LE: CHAPUS

Date d'impression

27/09/2017

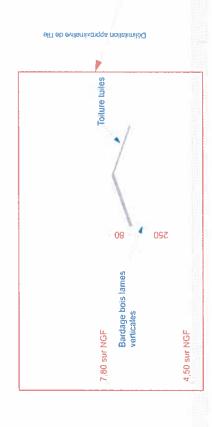
Laurent GEOFFROY **Architecte DPLG**





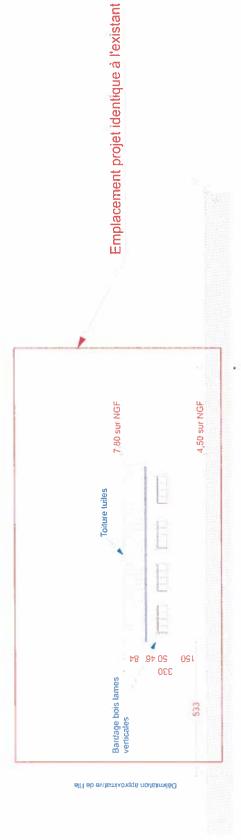
Emplacement existant

Façade Sud Est



Emplacement existant





Façade Nord Est

